

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
CRETEIL  
11-19, Boulevard Jean-Baptiste Oudry  
94000 CRETEIL

L'Officier du Ministère Public

à

CABINET AVOCATS DEHAN & SCHINAZI  
174, Rue de Courcelles  
75017 PARIS

Références à rappeler : RO :   
AFM ; – PV

Rédacteur :

Maître SCHINAZI,

Par lettre, vous avez attiré mon attention sur l'Amende et Condamnation Pécuniaire émise à l'encontre de votre cliente,

Après examen de votre réclamation, j'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai décidé de procéder à l'arrêt des poursuites à l'encontre de votre cliente.

Si cette dernière a fait l'objet d'une saisie sur compte bancaire, elle sera remboursée directement par le Trésor Public sous forme de lettre-chèque. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

INFORMATION IMPORTANTE : Pour le suivi d'un remboursement éventuel du Trésor Public, les services de la Trésorerie Val-de-Marne Amendes étant fermés au public jusqu'à nouvel ordre, vous pouvez les contacter via leur adresse e-mail : [t094035@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t094035@dgfip.finances.gouv.fr) ou par téléphone du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h au 01.43.53.02.44.

Je vous prie d'agréer, Maître SCHINAZI, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CRETEIL, le 07/01/2021

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

